

ÉOLIENNES EN MER

« Un coup de poignard »

Le lieu d'implantation des éoliennes au large des côtes picarde et normande est revenu sur le tapis, lundi à Dieppe (Seine-Maritime).

DENIS DESBLEDS

La zone, encore et toujours. Ce lundi 27 juin, lors de l'inauguration d'une exposition sur les énergies marines renouvelables, à la Cité de la Mer de Dieppe (Seine-Maritime), la question de la zone d'implantation du parc éolien au large du Tréport et de Dieppe est revenue sur le tapis, comme un grain de sable dans le bel ordonnancement voulu par Engie (ex-GDF Suez), qui mène le consortium qui a remporté l'appel d'offres de l'État, en 2014.

Rappel des faits : 62 éoliennes, d'une puissance installée de 8 MW (mégawatts) chacune, devraient commencer à produire de l'électricité en 2021. D'une hauteur de 110 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (pour les nacelles), elles seront situées à une quinzaine de kilomètres de Dieppe, du Tréport, de Mers-les-Bains, de Cayeux-sur-Mer. Visibles, au minimum la nuit, à cause des feux de signalisation destinés à avertir les pilotes d'avions.

Sébastien Jumel, maire PCF de Dieppe (*lire par ailleurs*), a, lundi, reparlé du maintien de cette zone, « *un coup de poignard dans le cœur des pêcheurs* ». C'est le sujet qui fâche vraiment. Les éoliennes seront implantées, selon les pêcheurs normands, là où ils travaillent. Laurent Jacques, maire du Tréport, et Sébastien Jumel avaient été reçus, le 24 mai, au cabinet de Ségolène Royal. Ils avaient plaidé pour une autre zone, située à l'ouest du chenal de Dieppe, peu poissonneuse, et encore plus venteuse. Avec le sentiment d'avoir été entendus.

Las, à la mi-juin, la ministre de l'Environnement, dans un courrier adressé

notamment à Marie Le Vern, députée PS de Seine-Maritime, réaffirmait le choix de la zone. « *Un déplacement de la zone romprait l'attribution du projet* », écrivait la ministre. « *Cela remettrait en cause le projet dans son ensemble* ». Une vraie douche froide, selon Sébastien Jumel. D'où vient ce « revirement » de Ségolène Royal ? À Dieppe, certains pensent que le *curriculum vitae* de la nouvelle directrice de la branche énergies renouvelables d'Engie, et présidente de la société Éoliennes en mer Dieppe - Le Tréport, y est pour quelque chose. Gwenaëlle Huet est entrée chez GDF Suez en 2010, après avoir travaillé notamment au cabinet du secrétaire d'État aux affaires européennes, Jean-Pierre Jouyet, un proche de François Hollande. Il est désormais secrétaire général de la présidence de la République.

Du côté d'Engie (ex-GDF Suez), on répète, encore et toujours, que le choix de la zone a été déterminé par l'État, et que le consortium, forcément, s'y est tenu. La phase de « levée des risques » s'est achevée le 3 juin, indiquait, lundi, Christophe Leblanc, responsable du développement local d'Éoliennes en mer Dieppe - Le Tréport : « *Les résultats des études sur les vents, les courants, les sous-sols, sont conformes à nos attentes. Tous les feux sont au vert, on peut poursuivre le projet dans les conditions prévues.* » Pour Raphaël Tilot, directeur du projet, « *les éoliennes de 8 MW seront prêtes* », malgré le rapprochement entre Gamesa et Siemens (lire par ailleurs).

Marie Le Vern, députée PS, présente lundi à l'inauguration de l'exposition sur les énergies marines renouvelables, a aussi donné son point de vue, très différent de celui de Sébastien Jumel : « *Notre territoire a plus à gagner qu'à perdre avec ces éoliennes en mer.* »

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)